



Les 3 valeurs

- La liberté : pouvoir agir à sa guise, dans le cadre de la loi
 - Liberté d'opinion & Liberté d'expression
 - Liberté de circulation & de manifestation & de réunion & d'association & de se syndiquer
 - Liberté de culte
 - Liberté d'entreprendre
- L'égalité : tous les citoyens ont les mêmes droits et devoirs
 - Égalité devant la loi
 - Égalité devant le suffrage
 - Égalité des sexes
 - Égalité des chances
- La fraternité : tous les citoyens forment une communauté

Pour garantir ces valeurs, la République a aussi **5 principes** :

- L'indivisibilité : la loi est la même pour tous, partout sur le territoire.
- La laïcité : neutralité en matière religieuse
- La démocratie : les citoyens décident par le vote.
- La République sociale : venir en aide aux plus démunis
- La parité homme – femme

Les symboles de la République française

- La devise « liberté – égalité – fraternité »
- Le drapeau tricolore
- L'hymne « La Marseillaise »
- La fête nationale : 14 juillet
- Marianne

Nationalité et citoyenneté : l'exercice des droits

Un enfant de nationalité française devient citoyen à l'âge de 18 ans. Il a des **droits** (valeurs & principes). Le citoyen doit remplir des **devoirs** : respecter les lois, participer à la dépense publique en payant des impôts, participer à la défense du pays.

En 1992, le Traité de Maastricht met en place une **citoyenneté européenne** : est considéré citoyen européen, toute personne ayant la nationalité d'un état membre de l'UE.

- Liberté de circulation, de résidence, d'études et de travail dans les états membres de l'UE.
- Droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européenne dans l'état de résidence.

Les 3 façons de **devenir français** :

- Par filiation : c'est le droit du sang. Toute personne née d'au moins un parent français.
- Par naissance : c'est le droit du sol. Toute personne née en France de parents étrangers et qui y réside régulièrement.
- Par acquisition : Par adoption / Par naturalisation : il faut prouver 5 ans de résidence en France, et maîtriser la langue / Par mariage avec un(e) français(e) depuis au moins 4 ans